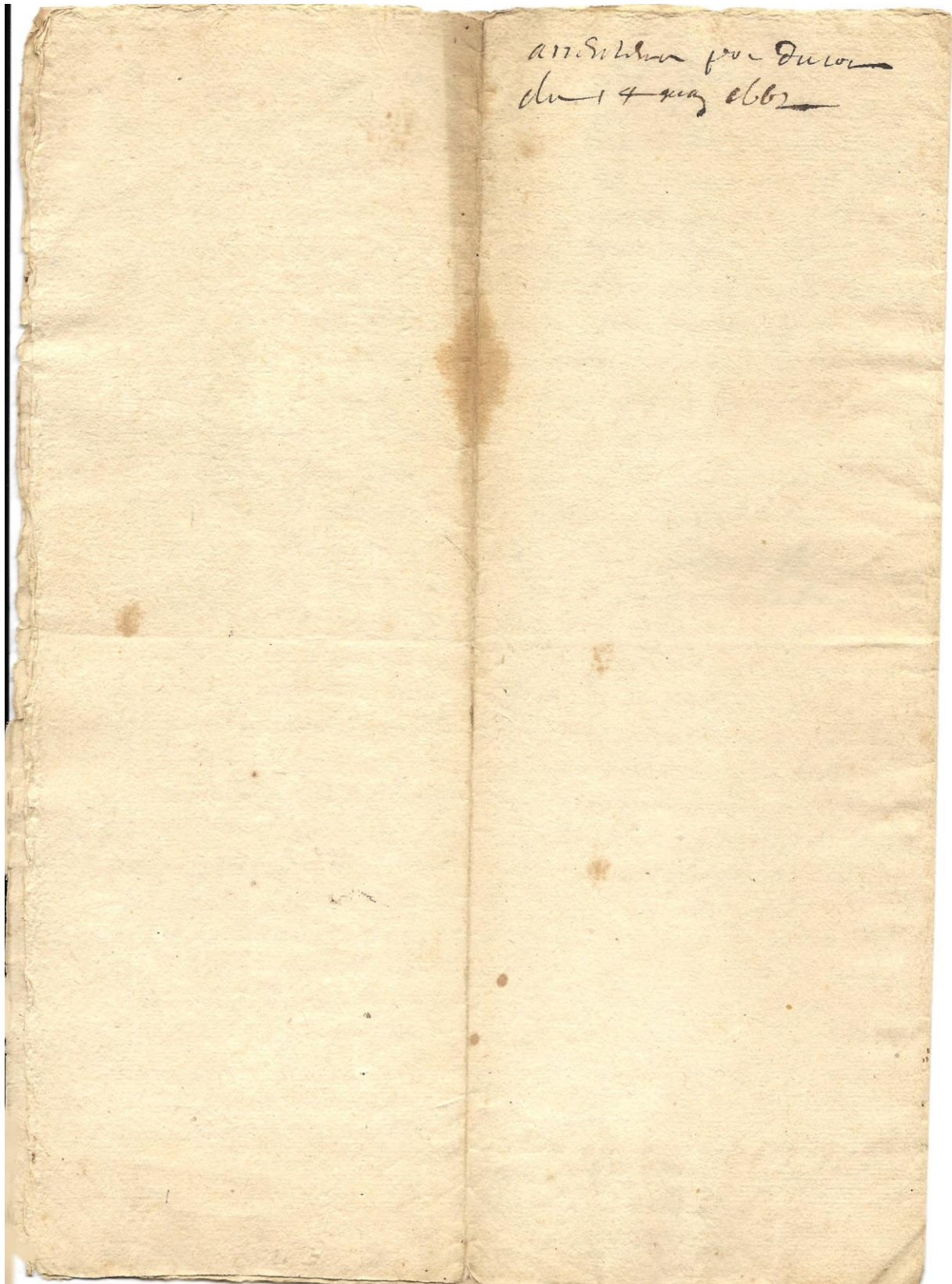


Lettre de l'Abbesse de Merccoire. 14 mai 1662.

Marguerite de Morangiers.



Le quatorziesme May Mil Six cens soixante deux
Je marguerite de Morangier abbessse de l'abbaye
de mercoire en genevois, baillie en Arreantnant
Et prometz en passer tout par main publique
ala premiere comodite ou requies A leur Jagnit
duroure du lui et deux aigues pane et jamegat
et vineres toutz postbecunee les vants que
mij abbessse. prend et leue. Annuellement
dans le mandement de d'aurat Laurat Joyeuse
Seu dependance et ce pour le temps d'une
et cinq annees ~~pendance~~ commandant a tous
ala prochaine feste saint michel pour le
prix d'une annee et cinq charges de vin
bois receuable et une charge d'offrentes
payable ala premiere annee que la dame
Envoiera chercher a son deffiance saue
que les lieux duroure. sera demourer
le melleter et melleter pour un foit tout
selon que dans sa main saue que la dame
soit demourer paye aulez couratage ne autre
foit la dame promet Envoier chercher
les vin Envoier la femme Catherine, et les
seu duroure promet lui faire requies
et Effedier. Extrait de l'original dans trois
annee ou plus tost si la dame le trouue
Effediant et comodite de lui Envoier la femme
et a recompane et paier et valant quil
praudra ala feste d'octobre la dame a abbessse
la femme aue duroure. tout est Arreantnant

Et Jardin que son pere jouyffoit tout le Long
 du Ruisseau de Blajoz pendant que estoit son Seigneur
 soit que les dits hommes vacans ala factis de ceo
 que ayant droit d'ancein en quelle forme que ce
 soit aux piffances de ce faire paye le venant de ses
 Jardins a ceulx qui les auront jouie d'office la
 confirmoz. Et sonz Arraumbant et en cas de raffie
 de souffrance les occupance pour toutz Vexen
 de quelz deude et reconance, Et la Moytie
 des Loz et droitz Seigneuriaux qui se trouveront
 deult pendant le temps de sonz Arraumbant
 Ensemble Une piece de terre. Pour tout Jardin
 de tenon ce meirore fure Blajon, souffrant du
 Avant le Ruisseau des Blajoz, du souffant la
 terre de laz dame femme pour le sein meret
 ce poque du mariz le Jardin des Boie d'antgoine
 Peptam de bize le Jardin de francoin abbe
 Rauc confone sous la long de deux se six deniz
 Jusque a une nouvelle deificaz payable. ala saint
 Misque et promit. In y passe un nouveau de bryt
 ce attendant les sein d'uroure. Jouyra des Jardin
 le Mettant pour les sujet de Moyleu place et
 ce pot de quel Moyevant ce promit aux sein d'uroure
 et faire Jouy et met mit des Arraumbant
 A ce d'uroure. Qui payer et Aprou plus d'offwand
 que d'hu promittant de ce bryt luy et l'autre
 de ceu du conton au present Escriit et Mail
 prinée et y acquiffant ce barbe et fo de ce
 me sein signé et date que d'hu ce 14^e May
 1662, M de moranier a b. de ce meirore, et moy
 parcellent le meisme. Jour plat, d'uroure,
 Collame au original par moy, ce
 foye sur ce dea Mende de plus auor.
 foye sur ce de d'uroure, y apuis par ay.
 foye sur ce de ce bryt.